

# Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

## Tous contre la loi sur l'énergie!



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

SPECIMEN

### Bulletin de vote pour la votation populaire du 21 mai 2017

Acceptez-vous la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)?

Réponse

*NON*

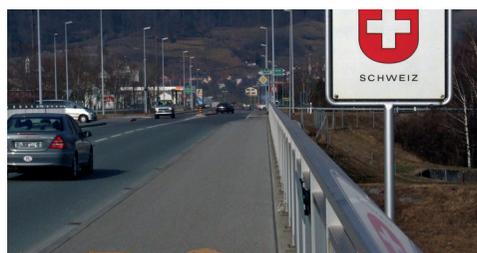
#### Loi sur l'énergie 3-5

Le 21 mai, nous votons contre la loi sur l'énergie



#### Libre circulation 8-9

Agir au lieu d'attendre et sécuriser les frontières!



#### Elections cantonales 10-11

S'engager pour la Suisse et non pas pour soi-même!



**Payer 3'200.- francs de plus**

**...pour une  
douche froide?**

Votation du  
21 mai 2017



## Encore une pleine mobilisation contre la loi sur l'énergie

### Automobilistes, attention!

La nouvelle loi sur l'énergie nous impose une baisse de la consommation d'énergie presque de moitié. Cela ne sera possible que moyennant une rééducation imposée par l'Etat, des mesures d'incitation, une hausse des prix de l'énergie et de nouvelles prescriptions.

#### Aurons-nous bientôt...

...un prix de l'essence et du diesel de plus de 3 francs le litre?

...de nouvelles réductions de la vitesse sur les autoroutes?

...une obligation d'acheter de nouvelles voitures moins puissantes?

...une interdiction de la climatisation dans les voitures?

Votation du 21 mai 2017

[www.loi-energie-non.ch](http://www.loi-energie-non.ch)

loi sur l'énergie

**NON**

Comité interpartis contre la loi sur l'énergie, case postale, 3001 Berne  
Avec un don sur le CCP 31-604614-3 vous soutenez cette annonce. Un grand merci.

La votation fédérale du 21 mai portera sur la question de savoir si l'ensemble du secteur énergétique doit ou non être planifié à l'excès et mis sous contrôle étatique, avec un fouillis de règles, obligations et interdictions, quantité d'impôts et taxes, et des subventions réparties de façon absolument injuste, comme dans les anciens systèmes communistes. L'épaisseur du manuel d'explications, avec ses 66 pages, et les 78 articles de la nouvelle loi sur l'énergie prouvent à eux seuls que l'État veut ici restreindre massivement la liberté et l'autodétermination des familles, propriétaires de logements, automobilistes, artisans, entrepreneurs et agriculteurs.

Quelques exemples :

- La loi (art. 3) prévoit que les familles et les PME économisent 43% de la consommation énergétique totale en seulement 18 ans (électricité, mazout, essence, diesel, gaz). Cela passera impérativement par de lourds investissements dans les bâtiments et véhicules, avec à la clé une perte de qualité de vie. L'État y contraindra ses citoyens et citoyennes par une forte hausse des taxes et impôts sur l'énergie, à peine la loi acceptée.

- Les familles et les PME devront acheter de nouveaux compteurs électriques (« compteurs intelligents »), afin que l'entreprise électrique et, derrière elle, l'État puissent contrôler précisément qui consomme combien de courant et pour quoi. Cela permettra à l'État d'introduire les mesures coercitives nécessaires en cas de consommation excessive. Il s'agit là d'une invasion inacceptable de notre sphère privée.

- Une fois la loi sur l'énergie acceptée, Confédération et cantons déclareront obligatoire le certificat énergétique des bâtiments (CEB), qui inclut l'efficacité énergétique des bâtiments et les éventuelles mesures d'économie d'énergie. En cas de rénovation, les propriétaires d'immeubles seront contraints, qu'ils le veuillent ou non, à intégrer de nouvelles énergies renouvelables, par exemple en installant des panneaux solaires sur le toit. Les chauffages au mazout seront interdits dès 2029.

Tout cela au prix d'une moindre sécurité de l'approvisionnement électrique, car les cellules photovoltaïques et turbines éoliennes ne produiront pas d'électricité si le soleil ne brille pas ou s'il ne vente pas. Au contraire, les quelque 1000 turbines éoliennes prévues défigureront nos paysages de la façon la plus crasse. Conclusion : Rejetez ce paquet d'attrapes, que personne ne comprend, le 21 mai et incitez toute votre famille et tous vos amis à faire de même.

Albert Rösti, conseiller national et président de l'UDC

# Merci de votre engagement!



St-Gall

De jour comme de nuit, qu'il vente ou qu'il neige, l'UDC s'engage auprès de vous contre la ruineuse loi sur l'énergie!



Marché de Zurich



Haute-Sorne (JU)



Affichage en campagne fribougeoise

# La stratégie énergétique 2050, un cheval de Troie UE 2.0

La stratégie énergétique 2050 est pleine d'incertitudes mais une chose est certaine : une fois le nucléaire tué par la politique et les barrages tués par l'importation massive d'électricité allemande subventionnée, la faible productivité actuelle de nos énergies renouvelables suisses va – à court terme – augmenter drastiquement la dépendance de la Suisse au réseau européen au point de ne plus pouvoir se passer d'un accès au marché UE de l'électricité.

Tel est l'enjeu de politique extérieure de la votation du 21 mai 2017. Car la Commission européenne a été très claire en 2010 : pas de nouveaux accords sectoriels en dehors d'un traité d'intégration institutionnelle comprenant reprise automatique des évolutions du droit européen et soumission de la Suisse à la jurisprudence de la Cour européenne de justice. En clair, pas d'intégration, pas d'électricité.

Le Conseil fédéral le sait bien, lui qui marche sur des œufs en ce moment sur le sujet de l'accord institutionnel en cours de négociation en adoptant la ligne de communication d'Alan Greenspan lorsqu'il était président de la Réserve fédérale US : «Si vous m'avez compris, c'est que je me suis probablement mal exprimé».

A suivre les plus récentes communications du Conseil fédéral, en effet, la

«redéfinition de notre accès au marché unique» que représenterait un accord institutionnel aurait simultanément «toutes les chances d'être adoptée cet automne» et «aucune chance devant le peuple». Feignant d'oublier que la Suisse ne veut pas du marché unique européen, ni redéfini ni autrement, elle l'a dit en 1992, elle l'a répété en 2014, plébiscitant à chaque occasion un rapport bilatéral et non multilatéral avec nos voisins.

## Travailleurs, attention!

La nouvelle loi sur l'énergie nous impose une baisse de la consommation d'énergie presque de moitié. Cela ne sera possible que moyennant une rééducation imposée par l'Etat, des mesures d'incitation, une hausse des prix de l'énergie et de nouvelles prescriptions.

**Aurons-nous bientôt...**

**...des loyers encore plus élevés?**

**...de l'essence à 3 francs le litre?**

**...une interdiction de manger de la viande et un rationnement du café?**

**...des matchs de football annulés à cause de pannes d'électricité?**

**...des vacances uniquement pour les riches?**

**Votation du 21 mai 2017**

**loi sur l'énergie**

[www.loi-energie-non.ch](http://www.loi-energie-non.ch)

**NON**

Comité interpartis contre la loi sur l'énergie, case postale, 3001 Berne  
Avec un don sur le CCP 31-604614-3 vous soutenez cette annonce. Un grand merci.

**Accord avec l'UE qui cache son nom**  
Gageons que jusqu'au soir du vote du 21 mai 2017 sur la stratégie énergétique, le Conseil fédéral continuera à bercer chacun dans le confort de ses propres convictions en déclarant tout et son contraire sur le sujet de politique extérieure le plus important du moment. Puis, il tombera le masque en annonçant en cas de oui que les feux sont au vert pour un accès au marché européen de l'électricité sans lequel il faudrait bientôt se doucher à froid. Et que l'accord d'intégration européenne nécessaire à cet accès est fort heureusement, selon lui, dans la boîte. Et le peuple avec.

S'il fallait choisir une raison majeure de voter non le 21 mai, ce pourrait être celle-là.

*Yves Nidegger,  
conseiller national,  
Genève*



# Non à la «loi anti-automobilistes»

Le 21 mai, nous voterons sur la loi sur l'énergie. Un aspect n'est guère évoqué dans le débat : il ne s'agit pas que d'énergie. La loi sur l'énergie est avant tout une « loi anti-automobilistes ». Nous devons la rejeter.

Avec cette loi, la Suisse voulait réussir son virage énergétique et sortir du nucléaire. Ses partisans nous promettent que le pays ne sera pas recouvert d'éoliennes et que tout cela ne coûtera rien, ou presque. Sornettes !

## Coûteuses restrictions

Les paroles enjoliveuses des partisans visent à détourner l'attention du fait que les automobilistes devront assumer une majeure partie des coûts, chiffrés en milliards, et des restrictions imposées par Berne. Avec la Stratégie énergétique fédérale, conduire sera non seulement plus cher, mais soumis à des restrictions. Sans cela, il est impossible de réaliser l'objectif de diviser par deux (- 43%) la consommation énergétique totale (mazout, essence, gaz) au cours des 18 années à venir.

## Guerre contre les automobilistes

Une motion (17.3081) demandant l'interdiction de toute nouvelle immatriculation de véhicules équipés d'un **moteur à combustion dès 2025** a ainsi déjà été déposée au Parlement. La suite logique sera un contingentement des déplacements, des réductions de vitesse ou l'instauration d'une circulation alternée (circulation un jour sur deux). En outre, la Suisse s'est engagée par l'**Accord de Paris sur le climat** à réduire ses émissions CO2 de 50% jusqu'en 2030 (par rapport à 1990). Les mesures requises à cet effet frapperont avant tout les deux sources d'énergie aujourd'hui déjà fortement taxées que sont le mazout et l'essence.

L'interdiction susmentionnée des moteurs à combustion, ou la **baisse des**



Les habitants des campagnes, qui ont besoin de leur voiture, subiront la principale charge des restrictions et de la hausse massive du prix des carburants.

**émissions CO2** à 95 g/km pour les voitures de tourisme (contre 130 g/km actuellement) d'ici à 2020 montrent où cela mène. Les automobilistes seront contraints de remplacer précocement des véhicules en parfait état de marche.

## N'offrez pas de nouvelle loi au lobby anti-voitures

Des revendications de «**péage urbain**» et de «**Mobility Pricing**» sont déjà en cours de délibération parlementaire. Les **frais de déplacement en voiture** vers le lieu de travail ne sont plus entièrement déductibles des impôts. Et la **hausse de l'impôt sur les huiles minérales** décidée en lien avec le Fonds pour les routes nationales, à hauteur de 4 centimes, vient d'être décidée en février 2017. Le prix du litre de diesel et d'essence aug-

mentera encore de 26 centimes avec la Stratégie énergétique 2050.

La Confédération veut forcer les automobilistes à rouler à avec des **moteurs moins puissants** ou en **transports publics**. Les personnes vivant dans des régions périphériques ou de montagne seront les plus durement touchées. C'est pourquoi on ne saurait mettre une nouvelle loi entre les mains du lobby anti-voiture et le laisser bidouiller avec. Non à la loi sur l'énergie !

Michaël Buffat,  
conseiller national,  
Vuarrens (VD)





## Polyvalent compact pour exigences élevées



**CHF 9'950.-\***

**DFSK au salon  
Suisse Public Berne  
Du 13 au 16.6.2017  
Exposition extérieure stand 303**

**V21 Pont d'usine**  
\*Prix hors 8% TVA, PVC

[WWW.DFSK.SWISS](http://WWW.DFSK.SWISS)



### VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX DE L'UDC FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande.

Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à [franc-parler@udc.ch](mailto:franc-parler@udc.ch).

Découvrez notre journal en ligne sur [www.udc.ch](http://www.udc.ch)



### BIEN PLUS QU'UNE IMPRIMERIE



**DIETSCHI PRINT&DESIGN AG**  
Ziegelfeldstrasse 60  
4601 Olten  
T 062 205 75 75  
[www.dietschi-pd.ch](http://www.dietschi-pd.ch)

# Locataires, attention!

La nouvelle loi sur l'énergie nous impose une baisse de la consommation d'énergie presque de moitié. Cela ne sera possible que moyennant une rééducation imposée par l'Etat, des mesures d'incitation, une hausse des prix de l'énergie et de nouvelles prescriptions.

#### Aurons-nous bientôt...

- ...des loyers encore plus lourds à payer?
- ...des charges supplémentaires pour une facture encore plus élevée?
- ...des espions électroniques (lesdits "smart meters") installés par l'Etat pour contrôler et diriger notre consommation d'énergie?
- ...une limite de température de 18 degrés imposée par l'Etat dans nos logements?
- ...des contingents de lavage (autorisation de laver son linge qu'une fois par mois)?

**Votation du 21 mai 2017**

## loi sur l'énergie

[www.loi-energie-non.ch](http://www.loi-energie-non.ch)

# NON

Comité interpartis contre la loi sur l'énergie, case postale, 3001 Berne  
Avec un don sur le CCP 31-604614-3 vous soutenez cette annonce. Un grand merci.

#### IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | [franc-parler@udc.ch](mailto:franc-parler@udc.ch) | [www.udc.ch](http://www.udc.ch) | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, admin.ch, parlament.ch.

# Réforme de l'AVS, au final, un résultat antisocial

Au lieu de faire reposer la prévoyance vieillesse sur une base saine à long terme, cette réforme impose à l'AVS des dépenses annuelles supplémentaires en milliards de francs. La jeune génération, les consommateurs et les PME devront s'acquitter de cotisations salariales supplémentaires de 0,3% et une TVA plus élevée de 0,6%.

par Jean-Pierre Grin, conseiller national, Pomy (VD)

Le projet viole aussi l'équité intergénérationnelle. Les jeunes paieront plus, sans savoir s'ils bénéficieront un jour eux aussi des mêmes prestations. Les femmes devront travailler une année de plus pour financer l'augmentation des prestations des nouveaux retraités et les actuels deviennent des retraités de seconde classe. Le supplément de 70 fr.- par mois et le passage de 150 à 153% pour les couples non seulement crée une AVS à deux classes, puisque les personnes déjà retraitées n'en profitent pas, mais cela détériorera aussi la situation financière de l'AVS dès 2027 déjà.

## Le principe de l'arrosoir

De plus ce montant de 70 francs, versé selon le principe de l'arrosoir, n'est pas nécessaire, car la génération comprise entre 45 et 65 ans, touchée par la baisse du taux de conversion obtient une pleine compensation, car cette tranche d'âge voit ses droits acquis garantis durant 20 ans.

Donc en augmentant de 64 à 65 ans l'âge de la retraite des femmes, elles contribuent pour 1,2 milliard par année à l'assainissement de l'AVS. Mais le coût supplémentaire accordé aux nouveaux rentiers s'élèvera à 1,4 milliard, en 2030 déjà, si bien que la contribution des femmes sera inutile et partira en fumée.



**L'UDC veillera comme de coutume à ce que les citoyennes et citoyens sachent la vérité. Elle combattra ce projet nocif et continuera d'œuvrer pour le sauvetage de l'AVS.**

## Coûts supplémentaires

Une réforme est nécessaire pour pérenniser de manière durable notre AVS, mais avec la réforme proposée, non seulement nous ne résolvons pas de manière durable les finances de l'AVS, mais nous pérennisons en plus des coûts supplémentaires injustifiés.

La prévoyance vieillesse est un thème délicat qui touche chacune et chacun d'entre nous. Il est question du niveau de vie dans le 3ème âge et de dignité en vieillissant. Cette proposition de réforme si l'on pèse le tout, le résultat final net est antisocial. Ce projet est donc à renvoyer au Conseil Fédéral.

# Mettre en œuvre la volonté de reprendre le contrôle de

L'Accord de libre circulation des personnes confère à tous les citoyens de l'UE le droit de vivre en Suisse et d'y exercer une activité professionnelle. Combiné à une immigration sans fin de personnes en situation de pauvreté vers notre système d'asile, cela donne une situation insupportable pour notre pays. En tant que nation souveraine, nous devons impérativement reprendre le contrôle de l'immigration. Sinon, nous risquons de perdre durablement notre prospérité et notre qualité de vie.

L'article constitutionnel décidé par le peuple montre le chemin à suivre, en prévoyant des maxima et contingents définis en fonction de nos intérêts économiques. Une majorité au Conseil fédéral et au Parlement refuse cependant de respecter ces lignes directrices. Elle place le droit international et les traités au-dessus de la démocratie directe. C'est inacceptable.

Voilà pourquoi l'Assemblée des délégués de l'UDC a confié au Comité directeur, le 14 janvier, la mission de présenter d'ici au 24 juin, différentes solutions permettant d'abolir le principe de la libre circulation des personnes et de contrôler à nouveau nous-mêmes l'immigration. Après que l'ASIN a décidé d'envisager une initiative populaire, l'UDC a élaboré avec elle des variantes. De premiers textes d'initiatives possibles visant à compléter la Constitution sont maintenant prêts et ont été approuvés par le comité de l'ASIN et le Comité directeur de l'UDC :

### Variante 1: résiliation de l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE

La Constitution fédérale est complétée comme suit:

*Art. 121b cst. (nouveau); évent. uniquement une disposition transitoire:*



Sous la présidence de l'ancien conseiller national Caspar Baader (photo), un groupe de travail commun de l'UDC et de l'ASIN a donc développé des variantes esquissant le sens que devrait prendre une initiative populaire pour restreindre la libre immigration (initiative sur la restriction).

*Art. 197 chiffre 12 cst. (nouveau)*  
*L'accord de libre circulation des personnes du 21 juin 1999 entre la Suisse et l'Union européenne ainsi que les Etats membres de celle-ci doit être résilié dans le six mois suivant l'acceptation de cette disposition par le peuple et les cantons.*

La variante 1 se concentre exclusivement sur la résiliation de l'accord de

libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE. Ce traité est le principal moteur de l'immigration de masse que subit la Suisse.

**Variante 2: interdiction du principe nuisible de la libre circulation des personnes combinée avec la résiliation de l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE**

# onté du peuple pour e l'immigration

La Constitution fédérale est complétée comme suit:

Art. 121b cst. (nouveau)

<sup>1</sup>*Il est interdit de conclure des traités de droit international et de prendre d'autres engagements de droit international qui garantissent la libre circulation des personnes à des ressortissants d'Etats étrangers.*

<sup>2</sup>*Des traités de droit international existants et d'autres engagements de droit international ne peuvent pas être adaptés ou étendus en contradiction avec l'alinéa 1.*

<sup>3</sup>*La libre circulation des personnes au sens de l'alinéa 1 consiste notamment à donner à un nombre indéfini de personnes le droit de séjourner ou d'exercer une activité lucrative ou de produire des prestations de service sur le territoire national de la Suisse et de leur accorder les mêmes conditions de vie, d'occupation et de travail qu'aux nationaux.*

Art. 197 chiffre 12 cst. (nouveau)

<sup>1</sup>*L'accord de libre circulation des personnes du 21 juin 1999 entre la Suisse et l'Union européenne ainsi que les Etats membres doit être résilié dans le six mois suivant l'acceptation de cette disposition par le peuple et les cantons.*

Cette variante 2 exige non seulement la résiliation de l'accord de libre circulation des personnes, mais interdit en plus le principe nuisible et absur-



## La démesure nuit à la Suisse

Stopper  
l'immigration  
massive **OUI**

Bien que le peuple et les cantons se soient clairement prononcés le 9 février 2014 contre une immigration incontrôlée, la majorité du Parlement refuse de respecter et d'appliquer la décision du peuple et la Constitution fédérale.

de de la libre circulation des personnes. On empêche ainsi le gouvernement et le Parlement de chercher par des voies détournées à accorder tout de même aux étrangers le droit d'immigrer librement en Suisse, renonçant ainsi à gérer de manière autonome l'immigration.

**Variante 3: interdiction du principe nuisible de la libre circulation des personnes et priorité de cette disposition constitutionnelle**

La Constitution fédérale est complétée comme suit:

Art. 121b BV (nouveau)

<sup>1</sup>*Il ne peut exister de libre circulation des personnes entre la Suisse, d'une part, l'Union européenne et ses Etats membres, d'autre part.*

<sup>2</sup>*La disposition de l'alinéa 1 est prioritaire par rapport à tous les traités de droit international et d'autres engagements de droit international existants et futurs qui sont en opposition avec elle.*

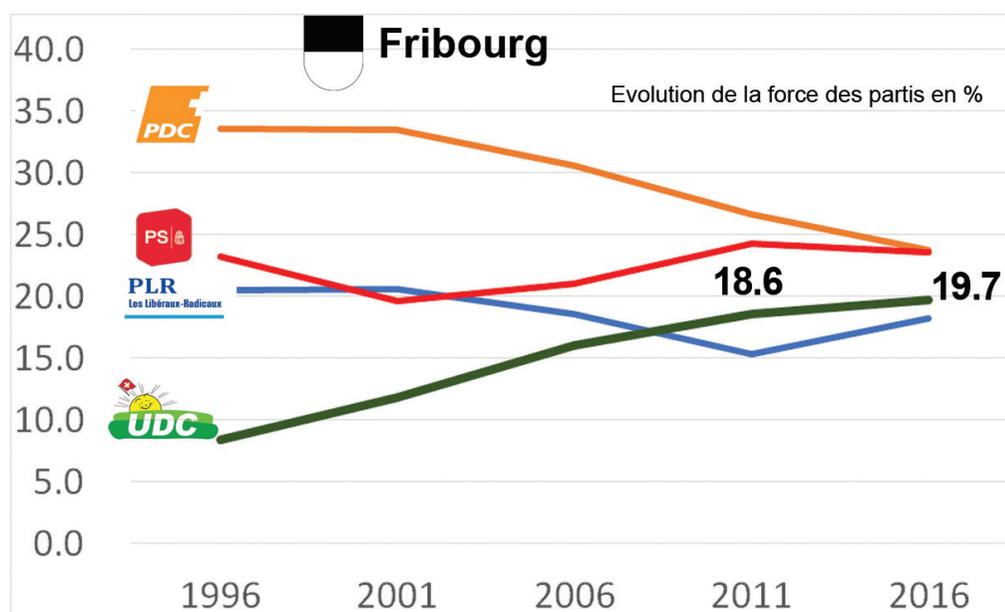
La variante 3 interdit toute libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE et fixe la priorité de la Constitution fédérale par rapport au droit et aux traités internationaux. Il n'est pas précisé si cet objectif doit être atteint par une résiliation extraordinaire de l'accord de libre circulation des personnes ou par une autre voie.

L'assemblée générale de l'ASIN s'est penchée sur ces propositions le 6 mai. L'Assemblée des délégués UDC en discutera le 24 juin et décidera des étapes suivantes. Une initiative populaire commune pourrait ainsi être lancée d'ici fin 2017.

# S'engager pour la Suisse et non pas pour soi-même!

Les résultats des dernières élections dans les cantons de Soleure, du Valais, de Neuchâtel et Vaud appellent une autocritique et un point de la situation. Ne pas penser à soi, mais toujours agir pour la cause, donc pour la Suisse et ses citoyennes et citoyens, et y travailler avec acharnement, voilà l'unique recette du succès.

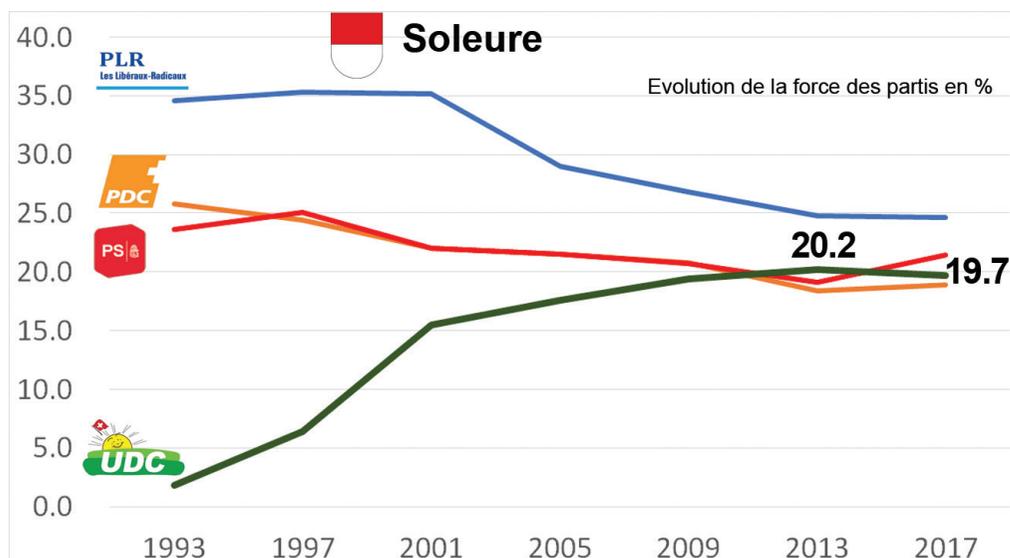
Depuis les élections fédérales de 2015 je dois constater que notre parti s'enfonce trop souvent dans l'autosatisfaction et le confort. Le dur travail sur le terrain et la conduite rigoureuse des sections locales et cantonales sont négligés de manière inadmissible. Certes, nous avons encore progressé en 2016 dans quelques cantons comme ceux de St-Gall, de Thurgovie, de Fribourg et de Schaffhouse. Mais nous avons aussi stagné, voire perdu du terrain dans d'autres cantons. Ce fut le cas dans ceux d'Uri, de Schwyz, d'Argovie et de Bâle-Ville. Cette tendance négative s'est poursuivie en 2017. En Valais, à Soleure et dans le canton de Vaud nous avons perdu des suffrages alors que l'UDC y avait atteint un niveau relativement bas. Quant à l'UDC Neuchâtel, elle s'est littéralement effondrée lors des dernières élections (une perte de 5,4 points). Conséquence du quorum électoral de 10% dans le canton de Neuchâtel ainsi que d'un élu qui a changé de parti, nous n'y comptons plus que 8 sièges (-12).

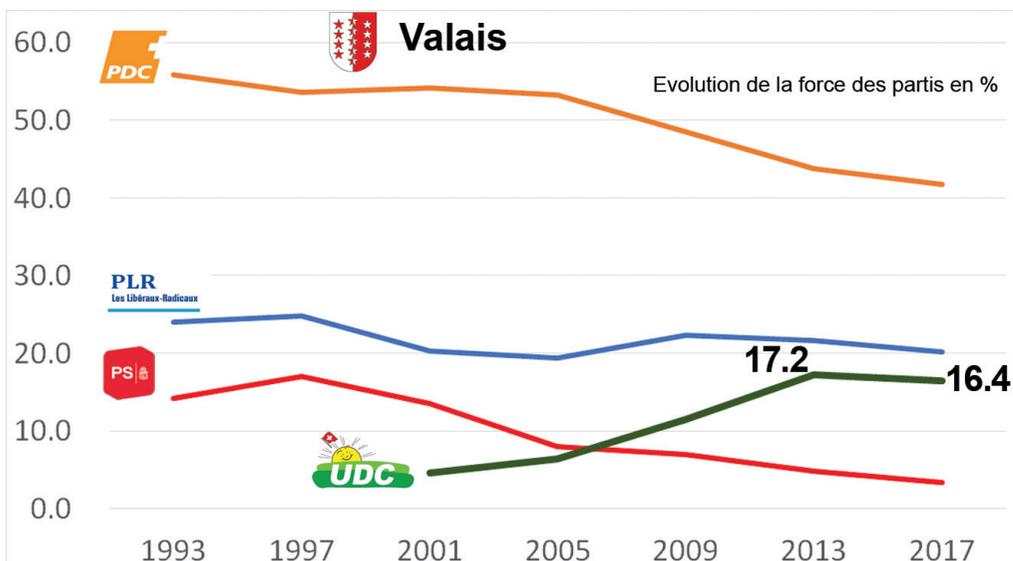


Il va de soi que les cantons se distinguent entre eux et qu'on ne peut pas toujours les comparer directement. Toutefois, en observant les développements de longue durée et les différents districts et régions, on relève de nombreux parallèles qui permettent de tirer des conclusions claires. Comme le disait le célèbre écrivain bernois Jeremias Gotthelf: "Ce qui

va briller dans toute la patrie doit commencer à la maison." Appliquée à notre parti, cette sentence signifie à mon avis que nous devons commencer par mettre de l'ordre dans notre maison, donc penser à nouveau en priorité aux citoyennes et aux citoyens et non pas à nous-mêmes, pour convaincre les électrices et les électeurs de nous donner leur voix. Que faut-il concrètement pour atteindre cet objectif?

► Une application rigoureuse du programme politique et des objectifs de l'UDC. Nous tenons les promesses que nous faisons! A cet effet, nous nous basons – dans les cantons comme au niveau fédéral – sur les valeurs décrites dans le programme politique de l'UDC Suisse. L'UDC veut renforcer les piliers de notre Etat que sont l'indépendance, la démocratie directe, la neutralité et le fédéralisme. La responsabilité individuelle est la garante de la liber-





et des citoyens. On s'est combattu et dénigré mutuellement au lieu de s'engager ensemble dans l'intérêt des citoyens.

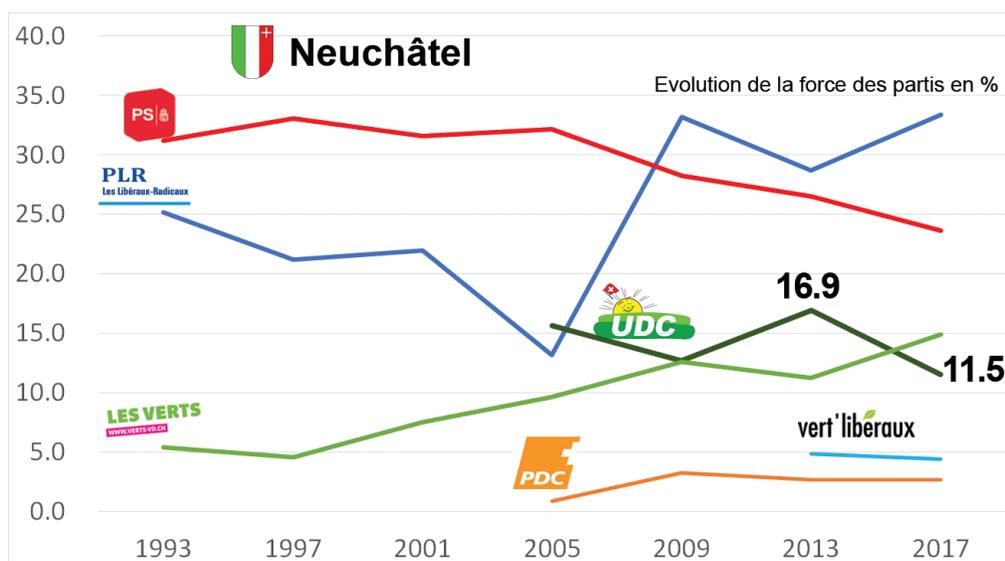
Les succès de ces dernières années nous ont rendus paresseux. Surestimant leur force, des partis cantonaux ont cru que le succès dans l'urne était un cadeau du ciel. Une lourde erreur! Seul un combat politique permanent et désintéressé, seul un travail dur et stratégiquement fondé conduisent au succès. Ce constat vaut aussi bien pour les campagnes électorales cantonales que pour l'actuelle campagne de votation contre la loi sur l'énergie. Le 21 mai prochain le souverain est appelé à voter sur un projet capital pour l'avenir du pays.

té et de la prospérité. Ce n'est que grâce à ces principes et à ces vertus que la Suisse a réussi à conquérir une position de pointe au niveau économique et qu'elle parvient à la défendre. Voilà le seul système qui place les citoyennes et les citoyens – et non pas les politiques et les fonctionnaires – au cœur de l'Etat.

➤ Dans les cantons de Soleure, de Neuchâtel, du Valais et de Vaud, des intérêts personnels l'ont emporté sur

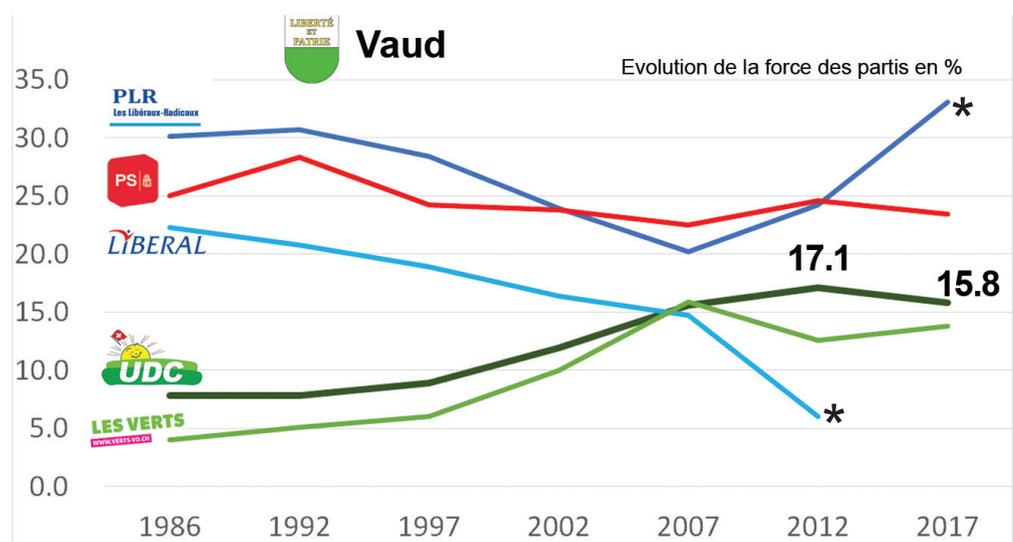
➤ Rester près des citoyennes et des citoyens et travailler inlassablement sur le terrain. Celui qui ne connaît pas les soucis quotidiens du peuple, qui ne cherche pas la discussion et des solutions, qui ne pose pas des affiches, qui ne s'engage pas dans des campagnes de votation et électorales, celui-là est superflu. Notre démocratie directe vit de l'engagement personnel et désintéressé de chacun d'entre nous; voilà le fondement d'un pays qui a du succès.

les intérêts du parti et, ce qui est plus grave, sur les intérêts des citoyennes



Quant aux partis cantonaux, je les invite à faire une analyse sans fard des élections passées et à préparer et prendre des mesures bien définies et mesurables pour atteindre leurs objectifs.

Je suis personnellement convaincu que notre parti n'a pas épuisé son potentiel électoral, loin de là. Et ce constat vaut pour toutes les régions du pays. Retrouvons nos manches et mettons-nous au travail!



Albert Rösti,  
conseiller national  
et président de  
l'UDC Suisse



\* Libéraux et Radicaux ont fusionné suite à 2012, principal facteur de la forte croissance en 2017



TOYOTA

ALWAYS A  
BETTER WAY

# TOYOTA RAV4

## 4x4 ET HYBRID

### UNE FORMULE IDÉALE POUR LA SUISSE.



LEASING  
À PARTIR DE  
**0,9%**



**TOYOTA ÉTABLIT UNE NOUVELLE RÉFÉRENCE EN ALLIANT 60 ANS DE COMPÉTENCE 4x4 À LA TECHNOLOGIE HYBRIDE LA PLUS AVANCÉE.**

**RAV4 DÈS CHF 27'150.-\***

**TOYOTA.CH**

\* Prix de vente net conseillé, déduction faite de la Prime Cash, TVA incl. **RAV4** Luna, 4x4, 2,0 M/T, 112 kW (152 ch), CHF 29'900.- déduction faite de la Prime Cash de CHF 2'750.- = CHF 27'150.-, Ø cons. 6,7 l/100 km, CO<sub>2</sub> 155 g/km. Emissions de CO<sub>2</sub> liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 34 g/km, rend. éner. F. Véhicule illustré: **RAV4 Hybrid** Style, FWD, 2,5 VVT-i, 145 kW (197 ch), CHF 42'900.- déduction faite de la Prime Cash de CHF 2'750.- = CHF 40'650.-, Ø cons. 5,0 l/100 km, CO<sub>2</sub> 116 g/km, Emissions de CO<sub>2</sub> liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 25 g/km, rend. éner. B. Ø des émissions de CO<sub>2</sub> de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 134 g/km. **Conditions de leasing:** Taux d'intérêt annuel effectif 0,90%, assurance casco complète obligatoire, 5% de dépôt de garantie du montant à financer (mais au moins CHF 1'000.-), durée 24 mois et 10'000 km/an. Nous n'acceptons pas les contrats de leasing s'ils entraînent le surendettement. Promotions valables pour les signatures de contrat avec mise en circulation du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 juin 2017 ou révocation. Le visuel présente des options avec supplément.

# Préparons le combat pour nos droits et nos libertés!

Le 25 avril, le Conseil des ministres de l'UE, après le Parlement européen le 14 mars, a adopté une révision de la directive UE sur les armes. A cause de l'accord de Schengen, nous avons maintenant 2 ans pour réviser en conséquence notre loi sur les armes.

**T**out indique hélas que Mme Sommaruga, qui ne nous a pas défendus à Bruxelles, fera la « bonne élève ». Nous devons donc nous attendre, entre autres, à

- un registre des armes (refusé par le peuple en 2011) accessible aux Etats de l'UE

- des durcissements considérables du droit d'acquérir et de détenir des armes qui toucheront aussi les armes d'ordonnance (donc notre armée de milice) et nous transformeront en autant de présumés fous ou dangereux

- des confiscations sans indemnisation des armes devenues interdites

## On se trompe de cible

Le prétexte (les attentats qui ont ensanglanté l'Europe depuis 2015) ne trompe personne. Les terroristes, qui se moquent des lois et qui se fournissent sur le marché noir, ne seront pas touchés. Les seules victimes seront les citoyens honnêtes détenteurs d'armes déclarées.

Déjà considérablement durcie en 2008 surtout, puis en 2015, notre loi sur les armes contient déjà tous les outils juridiques nécessaires à la lutte contre les abus et pour garantir la sécurité publique. Nous combattons donc tout nouveau durcissement, surtout s'il nous est imposé par l'UE.

Au Parlement, où le combat paraît inévitable, j'ai constitué un Grou-



**Bruxelles souhaite nous imposer des durcissements considérables du droit d'acquérir et de détenir des armes qui toucheront aussi les armes d'ordonnance (donc notre armée de milice) et nous transformeront en autant de présumés fous ou dangereux. Il est temps de réagir pour défendre nos libertés!**

pe interparlementaire pour un droit libéral sur les armes qui compte déjà une cinquantaine de parlementaires des deux conseils.

## Défendre notre liberté

En parallèle, il s'agit de mettre en ordre de bataille les Suisses prêts à s'engager pour défendre leurs droits et leurs libertés. Pour cela, c'est le rôle de proTELL que de resserrer les liens avec toutes les organisations de tireurs, collectionneurs et chasseurs, les sociétés militaires ou encore l'ASIN. C'est avec cette grande coalition de Suisses libres que nous pouvons espérer, s'il le faut (et

il le faudra presque à coup sûr), faire aboutir un référendum qui s'annonce inévitable et gagner ensuite devant le peuple.

Il en va de nos droits et de nos libertés.

*Jean-Luc Addor,  
conseiller national,  
Savièse (VS)*



# Mieux et moins cher sans l'UE

L'Union européenne a exclu la Suisse du programme d'échange d'étudiants Erasmus+ en 2014. Depuis, le Conseil fédéral organise lui-même les échanges. Avec succès : la mobilité a augmenté et les coûts ont été divisés par trois.

par Peter Keller, conseiller national, Hergiswil (NW)

La réaction de l'UE au oui des citoyens suisses à l'initiative sur l'immigration de masse en février 2014 est révélatrice de son attitude face aux décisions démocratiques : en représailles, Bruxelles a exclu la Suisse de différents programmes de recherche et de formation. L'un d'eux était le programme de mobilité Erasmus+, conçu pour faciliter les échanges d'étudiants en Europe.

### L'UE en veut toujours plus

Les véritables raisons de ces sanctions étaient toutefois quelque peu différentes. En réalité, il y avait déjà eu des négociations entre l'UE et le Conseil fédéral avant la votation populaire de février 2014. Comme souvent, il était question d'argent, de



Il est apparu au fil des discussions qu'Erasmus ne se limitait plus, depuis longtemps, à la mobilité étudiante. Seul un tiers des moyens financiers était affecté aux échanges. Parallèlement, des montants importants étaient injectés dans des centaines de projets aux noms évoquant presque des spectacles de cabaret.

**«L'Union Européenne exigeait un quasi-doublement des contributions qui avaient été convenues à l'origine pour la participation à Erasmus+, soit près de 250 millions de francs supplémentaires.»**

grandes sommes d'argent. L'UE demandait tout-à-coup nettement plus pour la participation à Erasmus+ que ce qui avait été convenu à l'origine.

Concrètement, elle exigeait un quasi-doublement des contributions, soit près de 250 millions de francs supplémentaires.

Le programme a alors été suspendu, ce qui s'est avéré une bonne chose. En effet, il est apparu au fil des discussions qu'Erasmus ne se limitait plus, depuis longtemps, à la mobilité étudiante. Seul un tiers des moyens financiers était affecté aux échanges. Parallèlement, des montants importants étaient injectés dans des centaines de projets aux noms évoquant presque des spectacles de cabaret. On allouait ainsi des fonds à un « Forum Pinoc-

chio » ou pour des cours de yoga. La Poste Suisse avait pu se faire rembourser des frais de voyage à hauteur de 20 000 francs pour l'organisation de congrès sur le thème du stress à Paris, à Londres et en Grèce.

### Alarmisme inutile

À l'annonce de la suspension d'Erasmus+ en 2014, certains ont poussé des cris d'orfraie. Les médias, les politiques et les organisations d'étudiants ont averti que les étudiants suisses n'auraient désormais plus aucune chance de profiter de précieuses expériences d'échange dans des universités européennes. Ces cris se sont



**En 2022, l'UE présentera le successeur d'Erasmus+. En prévision de cette échéance, elle sollicite à nouveau la Suisse, réclamant jusqu'à 700 millions de francs, une somme jusque-là inégalée. Or, tout porte à croire que le nouveau programme n'est guère plus efficace que l'actuel. La Suisse n'a donc aucun motif raisonnable de chercher à y participer, d'autant moins que le Royaume-Uni ne sera alors plus membre de l'UE.**

tus. Le Conseil fédéral a lui-même pris en main l'organisation de la mobilité, des universités suisses et étrangères ont conclu des accords entre elles. Nous disposons à présent des premiers chiffres : la mobilité est non seulement restée stable mais s'est même accrue, et ce, à un coût trois fois inférieur à ce que réclamait par l'UE pour la participation à Erasmus+. En d'autres termes: l'échange fonctionne mieux et bien moins cher sans l'UE.

### **Et ensuite ?**

En 2022, l'UE présentera le successeur d'Erasmus+. En prévision de cette échéance, elle sollicite à nouveau la Suisse, réclamant jusqu'à 700 millions de francs, une somme jusque-là inégalée. Or, tout porte à croire que le nouveau programme n'est guère plus efficace que l'actuel. La Suisse n'a donc aucun motif rai-

sonnable de chercher à y participer, d'autant moins que le Royaume-Uni ne sera alors plus membre de l'UE.

### **Coopération renforcée avec le Royaume-Uni en matière de formation**

Le Conseil fédéral devrait enfin percevoir le Brexit comme une chance. Nous avons bien plus en commun avec les Britanniques libéraux qu'avec l'appareil européen centraliste. Au-delà de la place financière, la Suisse pourrait avant tout collaborer avec le Royaume-Uni dans les domaines de la formation et de la recherche. Les universités britanniques sont, au côté des suisses, de loin les meilleures du continent européen. Un classement mondial place neuf établissements britanniques et deux suisses (les EPF de Lausanne et Zurich) dans le top 30, mais aucune université du reste de l'UE.

La Suisse a donc tout intérêt à ne pas s'enchaîner à l'UE en matière de formation et de recherche, afin

---

**«Nous disposons à présent des premiers chiffres : la mobilité est non seulement restée stable mais s'est même accrue, et ce, à un coût trois fois inférieur à ce que réclamait par l'UE pour la participation à Erasmus+.»**

---

d'avoir les coudées franches pour collaborer avec les meilleurs partenaires au niveau international : le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique et l'Asie.

# Votez maintenant!

La nouvelle loi sur l'énergie menace notre approvisionnement énergétique fiable, à un prix abordable et sûr!

**Voici les conséquences de cette loi:**

**...plus d'importations d'électricité étrangère provenant de centrales à charbon**

**...hausse du prix de l'électricité, de l'essence, du diesel et de l'huile de chauffage**

**...1000 monstrueuses éoliennes supplémentaires qui détruisent nos paysages**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

## Bulletin de vote pour la votation populaire du 21 mai 2017

Acceptez-vous la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)?

Réponse

**NON**

Comité interpartis contre la loi sur l'énergie, case postale, 3001 Berne  
Merci pour votre don en faveur de cette annonce: CCP 31-604614-3

[www.loi-energie-non.ch](http://www.loi-energie-non.ch)

## Chaque voix compte!

*«Motivez vos enfants, parents, voisins et amis à aller voter pour un système qui a fait ses preuves, un approvisionnement en énergie sûr et à prix abordable. Votez NON à la ruineuse loi sur l'énergie.»*

**Toni Brunner**, conseiller national  
et chef de la campagne contre la loi sur l'énergie

